

Budget 2025 où va votre argent



Un budget équilibré en dépenses et recettes de 24 164 943.39 € :
fonctionnement, investissement, budgets annexes.
Pour la 5e année consécutive, pas de hausse des taux d'imposition
de la communauté de communes.

Sur une base de 100€,
le budget se répartit de la manière suivante :



21,52 €

**Se soigner et être
solidaire**

Maison des Services, Pôle et maison
de santé, accompagnement
au vieillissement...



17,08 €

**Travailler
et entreprendre**

Zones d'activités, déploiement de la fibre
optique, soutiens aux commerçants,
artisans et métiers d'arts...



12,78 €

**Recycler et protéger
nos ressources**

Collecte et traitement des déchets,
assainissement non collectif,
entretien des cours d'eau...



5,69 €

**Accueillir des touristes
et se cultiver**

Office de tourisme,
médiathèques, service culture...



3,45 €

Appui aux communes

Service commun de secrétaire
de mairie et dotations de
compensations



2,79 €

Se protéger

Protection
contre l'incendie



10,77 €

**Gestion et
administration
générale**

Administration générale,
ressources humaines, ingénierie,
communication...



9,88 €

**Grandir et
s'épanouir**

Périscolaire, centre de loisirs,
maisons des jeunes, subventions aux
associations sportives...



6,50 €

Se divertir

Centre aquatique



2,69 €

Se loger, se nourrir

Aides pour l'habitat, urbanisme,
agriculture...



2,55 €

**Gestion
du patrimoine**

Entretien courant des bâtiments, amortissements.
Les énergies (eau, gaz, électricité) sont également
imputées à chaque domaine.



0,72 €

Se déplacer

Mobilités
et transport scolaires

Qu'est ce qui se cache derrière « Travailler et Entreprendre » ?

C'est le développement
économique, l'emploi, le
soutien aux commerces et la
vitalité de notre territoire. À
Villedieu Intercom, on agit
pour soutenir les entreprises
locales, accueillir de nouveaux
projets, et aménager des zones
d'activités attractives comme
La Colombe ou Sainte-Cécile.

En 2026, Villedieu Intercom
a budgété 600 000 € pour
étendre la zone de la Monnerie

à Percy : 2 hectares, 10 parcelles
dont 2 déjà réservées. Objectif :
créer des emplois locaux,
permettre à des entreprises de
renforcer leurs activités, tout
en respectant les contraintes
environnementales du zéro
artificialisation nette.

Ainsi, ce sont vos élus qui
votent chaque implantation
pour équilibrer accueil des
entreprises et préservation de
notre cadre de vie.

